

Fête des Fabricants. M. Leblanc, adjoint au maire, procédera aux unions de dix heures et quart à onze heures et demie du matin.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le Comité a, dans sa dernière réunion, procédé au renouvellement de son bureau. En voici la composition: Président, M. Charles Droulers; vice-président, M. E.-V. Boulenger fils; secrétaire, M. J. Cléty; archiviste, M. Annibal Crévier.

L'EXPOSITION DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Un certain nombre de lecteurs nous écrivent pour nous demander jusqu'à quelle date restera ouverte l'Exposition si intéressante des travaux d'élèves de notre Ecole Nationale des Arts Industriels.

BUCCES MILITAIRES. — Notre société municipale de gymnastique « La Roubaissienne », vient de remporter un succès sans précédent aux examens du brevet. Quarante élèves sont reçus, dont: MM. Paul Prouvost, classé 1er, 788 points; 2e Berthe, 780; 3e Castelain, 772; 4e G. Watteau, 762; 5e Carton, 757; 6e Lefebvre Louis, 755; 7e Longatte, 751; 8e Eckmann, 740; 9e Glorieux Albert, 745; 10e Lepoutre, 740; 11e Prouvost André, 739; 12e Jubé Alp., 731; 13e Agache Maurice, 720; 14e Noyelle, 720; 15e Pollet H., 720; 16e Masurel R., 714; 17e Poldori, 711; 18e Deryck, 704; 19e Plavot J., 703; 20e Beauvillage, 700; 21e Catrix, 698; 22e Lefebvre Louis, 697; 23e Lefrançois, 693; 24e Martin E., 692; 25e Duzé, 690; 26e Vandeville, 680; 27e Macq, 676; 28e Careh, 674; 29e Poissonnier, 670; 30e Ponthieu, 666; 31e Moulou, 651; 32e Delpeau, 647; 33e Benoist, 645; 34e Werquin, 631; 35e Duboquet, 621.

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

UN EMPLOYÉ INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS DE TISSUS. — Sur la plainte de M. Achille Bayart, négociant en tissus, Grande-Rue, M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de détournement de coupons de tissu, dont se serait rendu coupable un employé de la maison, F...

Quinze jours de repos. Docteur Lepoutre. — Le garde d'écure de la ferme de l'Ébonage, M. J.-B. Dard...

ENCRES ACME, pour bien écrire. En vente Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 62289

ENTRETIEN DU VENDREDI 30 JUILLET 1909. — M. Léon Poissonnier, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

UN SUICIDE RUE CHARLES-QUINT. — Un ouvrier zingueur, demeurant 46, rue Charles-Quint, Prosper Roussel, né à Croix le 1er janvier 1864, et qui souffrait depuis longtemps d'une laryngite chronique, avait manifesté, à différentes reprises, l'intention de se suicider.

LES ALPINS A LA PANNE. — Nous avons annoncé que la société de gymnastique et d'armes des « Alpains », se rendrait à La Panne, vendredi 2 août. Le train spécial qui conduira les personnes accompagnant la société, quittera la gare de Roubaix à 5 heures, pour arriver à 7 heures en gare d'Adin-lez-Val.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un manoeuvre de MM. Delcourt frères, entrepreneurs de plafonnage à Croix, a été tué par un poteau de bois qui s'est effondré sur lui, le 27 juillet, à 10 heures, dans la construction de M. Deloese, rue du Riez, à Croix; 12 jours de repos, docteur Barroyer.

WASQUEHAL. — DES PRÉLÈVEMENTS DE VIN BLANC ET DE SAUCISSON ont été opérés par M. Joly, commissaire de police de Croix, chez divers débitants et charcutiers de Wasquehal.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un aide-chauffeur de la teinturerie de MM. Hannart frères, M. Emile Bourlet, 23 ans, 19, rue Wasquehal, s'est fait un effort à l'épaule droite en enlevant une brouette de charbon dans la cave des chaudières; 10 jours de repos, docteur Bertin.

BLESSÉ A LA MAIN. — A la filature du Nord, M. Joseph Devilde, 30 ans, à Croix, s'est coupé à la main et à l'avant-bras gauche en coupant le support d'une balle de laine; 15 jours de repos, docteur Desrousseaux.

LA FANFARE DE WASQUEHAL A MAUBEGUE. — Les tambours et clairons de la Fanfare de Wasquehal prendront part au concert de gala international de Maubeuge, le dimanche 15 août prochain.

CONCOURS INTERNATIONAL ET FÊTE DE GYMNASTIQUE DES 17 ET 2 AOUT. — On nous prie d'insérer l'appel suivant: « Le Comité d'organisation, au terme de ses travaux, adresse ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont bien voulu l'aider dans la tâche ingrate qu'il a assumée. »

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de M. Bonami Wibaux, au Breucq, un ouvrier fleur, M. Henri Bilet, demeurant rue de Lille 63, a eu les doigts pris sous une poulie. Il en est résulté des plaies par frottement au niveau de la face dorsale des phalanges du doigt gauche. M. le docteur Liénard a conclu à un repos de huit jours.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ. — Les gendarmes Bouhours de Watrelos ont arrêté, le 27 juillet, à 10 heures, au domicile de sa mère, au Trieu de Carthém, un sieur Henri Ysaebart, 30 ans, expulsé de France depuis plusieurs années. Ysaebart a été écroué à la gendarmerie de Watrelos et sera transféré à Lille aujourd'hui.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Motte-Bossut, une tisserande, Clémence Balthou, 43 ans, demeurant à Leers, Petite-Frontrière, s'est fait une entorse du pouce droit en défilant sa pièce. Elle a été soignée par le docteur Tribou. — A l'usine A. Parent et fils, à Leers, Papinerie, un aide cardeur, Georges Lequene, 33 ans, demeurant à Lez, Fresnoy, a eu la main droite prise dans une cardé, en voulant retirer une meche de coton. M. le docteur Wartel a constaté une large plaie du dos de la main droite, dont deux tendons sont mis à nu. Repos, quinze jours au moins.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Mullier, entrepreneurs, M. Charles Cattou, 40 ans, a été brûlé au bras gauche par une échaubourne d'eau bouillante. Huit jours de repos; docteur Coubronne.

LES CONSEQUENCES D'UNE PIQÛRE. — Mlle Constante Jonville, servante chez M. Emile Bayard, cultivateur, a contracté un phlegmon diffus intéressant la main et l'annulaire droits par suite d'une piqûre qu'elle s'était faite il y a quelques jours avec l'aiguille d'un bideau à lait.

BRIS DE CLOTURE. — Mme Louis Lepers, cabaretière aux « Trois-Baudets », a porté plainte contre deux de ses voisins, MM. Prosper Fontivy et Elie Delaunoy, qu'elle prétend avoir surpris le soir dans ses cailloux dans ses fenêtrons. Les inculpés auraient cassé deux carreaux.

PAUVRE DÉMENT. — Jeudi, de grand matin, les habitants du hameau du Fresnoy n'étaient pas surpris de voir dans un champ de seigle fraîchement fauché, appartenant à M. Picavet, un homme, jeune encore, dans la tenue la plus sommaire. L'étrange individu s'agitait à toutes sortes d'acrobaticités en gestes et paroles.

COMMUNICATIONS. — Association des Arts Industriels. — Voyage de Naney. — Réunion des excursionnistes ce soir, vendredi, à huit heures et demie, au local, rue Neuve, 33, à Croix. (Contre le 27 fr. le 28 fr. le 29 fr. le 30 fr. le 31 fr. le 1er août.)

WATRELOS. — Le Cinquantenaire du Cercle Saint-Joseph. Une belle solennité. Dimanche prochain 1er août, une solennité grandiose, comme il en est peu d'exemples, sera célébrée à Watrelos, par le Cercle Saint-Joseph, en l'honneur de son cinquantenaire.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.

TOUFFLES. — UNE AFFAIRE DE VIOLENCES. — M. Gustave Dubois, domestique de M. Dolphens, sabotier, a déclaré à la gendarmerie de Lannoy avoir été assailli sur la route de Templeuve (Belgique) par un sujet belge, Paul Jouveaux. Ce dernier arriva derrière lui en bicyclette; quand il fut à sa portée, il descendit de machine et sans provocation aucune terrassa le domestique, puis lui porta des coups de poing sur l'œil gauche et sur le nez.